

Prolongation de l'appel à candidature pour les 100 chefs de pôle et annonce de la Journée nationale sur ce thème le 22 mars 2010

Accompagner 100 chefs de pôle pour développer leur management, maîtriser les opérations et améliorer la qualité du service rendu. Tel est l'objectif du nouveau dispositif « 100 pôles d'excellence » que l'ANAP a lancé et dont l'appel à candidature est prolongé jusqu'au 15 février 2010. La première Journée nationale de la campagne aura lieu le 22 mars 2010.

Les pôles doivent dorénavant occuper une place privilégiée dans la gestion des opérations à l'hôpital. Au-delà et/ou en complément de la contractualisation et de la délégation, la maîtrise des opérations et la qualité de service placent les chefs de pôle en situation de faire face à de nombreuses attentes : déploiement de la stratégie de l'établissement, contribution à l'équilibre financier, prise en compte des attentes des équipes, amélioration de la qualité, conduite de projets de coopération, conduite du changement...

Outre les opérations, le pôle matérialise un nouvel espace managérial permettant de mobiliser un panel important de compétences, de conduire des projets d'amélioration dans et en dehors de l'établissement (coopération, filière...), de redéfinir des modalités de collaboration avec les partenaires internes et externes et d'instaurer progressivement des fondamentaux de gestion et de management porteurs de sens pour les équipes.

C'est dans cette optique que l'ANAP a lancé le dispositif « 100 pôles d'excellence », reposant sur :

des modules de formation « métiers » ;

- des sessions collectives de management et de gestion de projet ;
- un suivi personnalisé ;
- un processus permanent de partage d'expériences et de communication, qui viendra rythmer l'avancée du projet.
- **L'équipe projet est constituée de David Le Spegagne, Dominique Talandier et Aurélie Lebrun.**

Les établissements intéressés peuvent donc désormais se porter candidat jusqu'au 15 février 2010. L'ANAP sélectionnera les pôles en collaboration avec les ARS. **La journée nationale de lancement de la campagne aura lieu le 22 mars 2010 (le lieu sera communiqué ultérieurement).**

Pour télécharger le dossier de candidature, rendez-vous sur :
<http://anap.fr/index.php?anap/NOS-ACTIVITES/Appel-a-candidatures/100-poles-d-excellence>

Pour toute information et pour candidater : poles-excellence@anap.fr